

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 06/07/2023 à 20h30

Présents : MM. RESTIF Vincent, MAUNIER Alain, BLU Daniel, CADOT Cynthia, GUYON Eliane, TOURTIER Anthony ,TUSSEAU Dominique, TOUPLAIN Bruno, MOUNIER Dominique, ROUEIL Laëtitia, LUCIEN Jessicka ,JULIEN Pascale, MARCINIAK Rose-Marie.

Excusés : MM. Franck CHRETIEN – Florent CROSNIER

Secrétaire : M. Dominique TUSSEAU

ORDRE DU JOUR

1. Intervention Adeline Chauveau : Bilan APS et Mercredi Loisirs
2. Approbation PV du 09/06/2023
3. Tarifs municipaux : Tarifs périscolaires 2023-2024 – Tarifs locations mobilières et immobilières 2024
4. Voie douce : devis convention SAFER
5. Renouvellement ordinateur et fauteuil mairie
6. Devis enlèvement de terre
7. Questions diverses et imprévues

1. Intervention d'Adeline Chauveau : Bilan APS – Mercredis Loisirs

APS

- Equipe : Adeline, Karine, Marie-Hélène remplace Adeline lorsque qu'elle est à Mée (Direction APS), Anita à MEE.

15 enfants en moyenne – Thème les arts – Anniversaire – Toise – Petit déjeuner – Décoration - Jeux JO 2024 – Chasse aux œufs avril - Plaquette avec logo de l'accueil périscolaire en cours

MERCREDIS LOISIRS

Moyenne 18 enfants – Thème ouverture sur le monde : Asie,... ; Projet Noël de septembre à décembre en lien avec Loïc Bourgeois – Daniel demande si c'est possible avec Familles Rurales mais l'association est en sommeil actuellement (pas de repreneurs pour l'instant)– Découverte des métiers 10H à 12H –

ALSH 10/07 au 4/08 : Valoriser les enfants, instaurer un esprit d'équipe climat de confiance – s'intégrer dans son environnement – Permettre l'accueil de tous –

Marie-Hélène et Karine : accueil le matin et portage de repas

Activités : Professeur Boum – Sortie Terra Botanica – L'Odyssée – Bois – Fresque avec argent de poche – Poterie – Nuité – Petit déjeuner et goûter avec les parents – Jeux avec les parents le 3/08

Bilan sur 3 ans augmentation : 38 enfants inscrits dont 5 enfants qui viennent de St Quentin les Anges (peuvent intégrer l'ALSH de Pommerieux) - Environ 18 à 20 enfants par jour.

Jessicka Lucien demande s'il serait possible d'avoir un ALSH à Pommerieux pendant les petites vacances car peu d'enfants vont à Craon.

Difficulté de recruter des animateurs – Budget important pour la CCPC – Tester sur une période des petites vacances maintenant que l'effectif est plus important/

PASSEPORT DU CIVISME 2022-2023 : 10 ambassadeurs pour 7 actions -21 enfants : 100 € à reverser à l'association Solidarité Haïti. Actions 2023-2024 : voir PV du 09/06/23.

Choix des associations par les enfants en collaboration avec la commune : associations à caractère solidaire ou humanitaire.

2. Approbation PV de la réunion du 9/06/23

Le Procès-Verbal de la réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. TARIFS MUNICIPAUX

3-1 Tarifs périscolaires 2023-2024- Délibération N°2023-07-01

Sur proposition de la commission finances réunie le 21 juin dernier, le conseil municipal, après délibération, vote à l'unanimité, les tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2023-2024 :

Accueil périscolaire

Horaires d'accueil de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18H30

Durée de la prestation unitaire	Décision 2021-2022	Décision 2022-2023	Proposition de la commission 2023-2024
< 1 heure	De 1,08 à 1,24 €	De 1,10 à 1,26 €	De 1,15 à 1,32 €
> 1 heure	De 1,86 à 2,14 €	De 1,90 à 2,18 €	De 2 à 2,31 €

↳ Pour les enfants présents moins d'une heure

Quotient familial	Tarifs 2021/2022	Tarifs 2022/2023	Tarifs 2023/2024
<572 €	1,08 €	1,10 €	1,15 €
572 € à 829 €	1,12 €	1,14 €	1,19 €
830 à 957 €	1,16 €	1,18 €	1,23 €
958 à 1 229 €	1,20 €	1,22 €	1,27 €
1230 € et plus	1,24 €	1,26 €	1,32 €

✓ Pour les enfants présents plus d'une heure :

Quotient familial	Tarifs 2021/2022	Tarifs 2022/2023	Tarifs 2023/2024
<572 €	1,86 €	1,90 €	2 €
572 € à 829 €	1,93 €	1,97 €	2,08 €
830 à 957 €	2,00 €	2,04 €	2,16 €
958 à 1 229 €	2,07 €	2,11 €	2,24 €
1230 € et plus	2,14 €	2,18 €	2,31 €

- Dépassement horaires : tarif 3 €/ la ½ heure

Tarif pour les enfants prenant le petit car

- Participation forfaitaire de 22 €/enfant et par an
- Informations :
- Petit déjeuner maintenant proposé aux enfants depuis début 2022
- Différencier le tarif matin et le tarif soir (goûter fourni le soir) : à étudier pour la rentrée 2024-2025 (à voir avec Adeline)
- Augmentation proposée dans la tranche médiane du quotient familial pour 1 enfant, 4 jours par semaine matin et soir : soit une augmentation d'environ 35 € / an.

Restaurant scolaire

Les repas sont achetés à la ville de CRAON au prix de 3,55 € et réalisés par la cuisine centrale Girande. Ils sont actuellement facturés aux familles 4,10 €. Le conseil municipal, fixe le tarif à 4,10 € étant donné que la ville de Craon n'a pas encore délibéré sur la fourniture des repas aux communes pour 2024.

- Inciter Craon à décider des tarifs avant la rentrée de septembre : plus cohérent
- Demande d'une famille de fixer un tarif identique à celui de Mée : Sur avis de la commission finances le conseil municipal décide de ne pas répondre favorablement à cette demande

3-2 Tarifs locations 2024 – Délibération N°2023-07-02

Sur proposition de la commission finances, le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité décide de maintenir les tarifs de location 2023, de modifier uniquement le tarif du chauffage pour les salles, de fixer les tarifs et les modalités de location ci-dessous pour 2024 :

- **Location salle O GRE DES LOISIRS**

pas de chauffage imposé et nombre de jetons limité pour la grande salle

LOCATION DES SALLES O GRE DES LOISIRS	TARIFS applicable aux HABITANTS de la Commune 1jour	Tarifs habitants 2 jours	TARIFS applicable aux personnes extérieures de la commune	Tarifs hors commune 2 jours
Grande salle	149 €	225 €	171 €	260 €
Vin d'honneur (pas de supplément chauffage)	69 €		115 €	
Chauffage grande salle	52 €	78 €	52 €	78 €
Office/Cuisine	23 €	35 €	58 €	88 €
Petite salle	92 €	137 €	114 €	171 €
Vin d'honneur (pas de chauffage supplémentaire)	34.50 €		58 €	
Chauffage petite salle	13,50 €	21 €	13,50 €	21 €
Ensemble (GS + PS + Office/cuisine)	229 €	343 €	343 €	515 €
Supplément chauffage pour l'ensemble du complexe	68 €	104€	68 €	104 €
Podium pour la grande salle 32 m ² (16 modules de 1 x2 m ²)	25 €			
TARIF ST SYLVESTRE	Tarif 2 jours			
Caution	500 €			
Arrhes de la location	50 %			

Pas de chauffage imposé et nombre de jetons limité pour la grande salle

Gratuit pour toutes les manifestations organisées par les associations communales, fête des voisins et vin d'honneur après sépulture.

Pour les demandes d'habitants concernant des activités festives courtes, le tarif vin d'honneur sera appliqué.

Tarif pour les associations, collectivités etc... hors commune (hors festivité et activité lucrative)

➤ Tarification uniquement du chauffage suivant la salle demandée

LOCATION DE LA SALLE DU RESTAURANT SCOLAIRE

RESTAURANT SCOLAIRE loué uniquement aux habitants de la commune	TARIFS	ARRHES	CAUTION
Vin d'honneur	51 €	//////////	//////////
Repas de famille (8h - 2 h)	124 €	50 %	300 €
WEEK-END /ST SYLVESTRE / 2 JOURS	185 €		
Supplément chauffage par jour (15/10 au 15/04 environ)	42 €	//////////	//////////
Chauffage 2 jours	63 €		
CAUTION	300 €		

Tarif espace extérieur « O Com 3 Pom » : 22 € la journée pour les particuliers, gratuit pour les associations communales ou fête des voisins.

Location foyer des jeunes

Location uniquement à la St Sylvestre aux adhérents du foyer des jeunes : **110 €**

Locations mobilières

- TARIFS TABLES ET BANCS : 1,35 € du ML + bancs gratuits ou chaises
- CHAISES SEULES : 0,35 € /chaise marron pliante
- TARIFS BANC SEUL : 0,35 € du ML
- LOCATION PARQUET :
Jusqu'à 100 m² : 100 €
Supérieur à 100 m² : 150 €

LOCATION PODIUM : Gratuit pour les associations communales et la CC Pays de Craon, Nulle Part Ailleurs, CIAS

- Hors commune : Ecoles, associations, collectivités : 50 €
-

4. VOIE DOUCE POMMERIEUX-CRAON : Devis convention SAFER – Délibération N°2023-07-03

Suite à la rencontre du 30/06/2023 avec la SAFER, concernant la création d'un voie douce de Pommerieux à Craon, la SAFER propose une convention pour l'assistance à la négociation foncière telle que retracée dans la lettre de cadrage :

Dans le cadre du projet de liaison douce « RD 274 » sur les communes de Pommerieux et Craon, conformément aux dispositions des articles 6 et 7 de la convention-cadre relative à la surveillance et à la maîtrise foncière en cours de signature entre la Safer et la commune de Pommérieux, vous sollicitez la Safer afin de négocier auprès des propriétaires et exploitants concernés l'acquisition et la libération des terrains nécessaires à ce projet.

Ce dernier va nécessiter une maîtrise foncière par la commune de Pommérieux d'une surface d'environ 1 ha 80 en zone A du PLU, et, par conséquent, aura un impact sur les exploitations comprenant des parcelles incluses dans ce périmètre. Le tracé de la liaison douce a par ailleurs été inscrit au PRD au titre des routes départementales à améliorer.

Aussi, vous sollicitez la Safer afin de vous accompagner dans le cadre d'une mission opérationnelle pour assurer la maîtrise foncière du projet en :

- Négociant l'acquisition et la libération des emprises nécessaires à la réalisation du projet, auprès des propriétaires et exploitants.
- Constituant le cas échéant, des réserves foncières de compensation.

L'ensemble de ces prestations, ainsi que la rémunération associée, sont décrites dans la Convention Cadre.

Vous trouverez ci-dessous une simulation de coût d'intervention :

- Rémunération Safer sur la négociation auprès des propriétaires : 5 600 € H.T
- Rémunération SAFER sur les promesses de résiliations de baux 2400 € H.T
- Animation / Echange : 800 €
- Rémunération sur rétrocession finale (8%) 1 895 € H.T
- Soit un total H.T de 10 695 € soit 12 834 € TTC

Les collaborateurs de la Safer susceptibles d'intervenir seront :

- Vincent GEVRAISE: Chargé de mission, service Collectivités-Environnement (maîtrise foncière au sein de l'emprise)
- Cyril Vincent : Directeur du service Collectivité-Environnement (encadrement)
- Frédéric VERGNE : Chargé d'étude - Cartographe (compilation des bases de données et cartographie)
- Claire JOUANIQUE : Assistante régionale du service Collectivité-Environnement

Sauf accord entre les parties, la présente mission prendra fin à l'issue des opérations susmentionnées et au plus tard le 31/12/2026.

Daniel BLU, adjoint au maire, en charge de la voirie, informe que la création de la voie douce permettra également l'élargissement de la route départementale N° 274 entre Pommerieux et Craon.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention entre la commune et la SAFER,

Autorise le maire à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

Pour information :

Budgété : 5000 € en 2023 (cpte 617)

Daniel BLU indique qu'il y aura peut-être une participation financière du département

5. Renouvellement matériel mairie

5-1 ORDINATEUR

Le PC de la mairie doit être changé du fait de son obsolescence : acheté en 2011 et des préconisations Berger Levraut (logiciels compta, paie, population) : changement du socle. 3 devis ont été demandés par la secrétaire; Des frais d'installation du serveur MCT seront sans doute à prévoir.

Après présentation du comparatif des devis, et n'ayant pas encore pu étudié le dernier devis envoyé par MCT, le conseil municipal informe que c'est à la secrétaire de voir ce qui lui convient le mieux.

5-2 Acquisition d'un fauteuil de travail – Délibération N°2023-07-04

La secrétaire présente le devis Delta Bureau pour un fauteuil de travail destiné au secrétariat de la mairie. Elle informe que le fournisseur l'a laissé en dépôt pour l'essayer une à 2 semaines.

Les montants sont exprimés en : HT

Article	Désignation	Qte	UV	PU BRUT	Remise	PU NET	UP	Totaux (Euros)	TVA
100	SIEGE DRUMBACK DE TRAVAIL NPR DOSSIER RESILLE 3D PROF ASSISE	1	U	371.71		371.71	U	371,71	A1
100	COULEUR A DEF G2	1	U	32.84		32.84	U	32,84	A1
100	SOUTIEN LOMBAIRE	1	U	110.25		110.25	U	110,25	A1
	ACCOUDOIRS 4D SOFT GRIP	1	U						

	TVA	Taux	Base HT	Montant TVA
TVA 20	A1	20	514,80	102,96

Total HT	514,80
Total TVA	102,96
Total TTC(Euros)	617,76

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis Delta Bureau tel qu'il a été présenté pour un montant de 514,80 € H.T soit 617.76 € TTC.

6. Devis enlèvement de terre – Délibération N°2023-07-05

M. Daniel BLU, adjoint au maire, en charge de la voirie, présente un devis pour enlever la terre entreposée devant le 5, Chemin de Mongré.

Descriptif	Montant HT
. Déplacement	100.00
. Griffage du terrain, passage au godet trieur et enlèvement de la terre du talus et chargement dans le plateau du propriétaire du terrain	658.00
. Transport et mise en place de la terre végétale stockée à Ampoigné 35 m3	1 160.00
MONTANT TOTAL HT	1 918,00
TVA	383.60
Montant TTC	2 301,60 €

Sur proposition de M. Daniel BLU, le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis sans le transport pour un montant total H.T de 758 € soit 909,60 € TTC. Il précise qu'il faudra compter 3 heures de mini-pelle pour la mise en place.

7. Questions diverses et imprévues

Débat concernant le Pom's

M. le maire informe qu'il a reçu un courrier du Pom's suite à la journée citoyenne informant qu'il était mal placé, que de la boisson non commandée chez lui circulait, qu'il demande un dédommagement concernant cette journée peu fructueuse pour lui.

Suite au dernier courrier du gérant du Pom's, Alexandre Piétin, répondant à M. le maire concernant les relations commerciales entre la commune et son commerce. Il informe qu'il ne souhaite plus assurer les débits de boissons lors des manifestations de la commune : vœux, inauguration, etc.... que la vente de produits sera sans reprise de sa part.

M. le maire propose de mettre au vote certaines questions, à bulletin secret :

1-Demande de 540 € de dédommagement pour la journée citoyenne : Votant 13 : Contre 12 Blanc 1

2- Demande de salle à titre gratuit lors d'une soirée « du village » : Votant 13 Contre :13

3- Approvisionnement au Pom's : M. TOUPLAIN Bruno pense que cette question est prématurée. Elle sera donc repoussée lors d'une prochaine réunion.

M. le maire informe qu'une rencontre est prévue avec M. BOIZARD du service économie de la CCPC, M. GENDRY, Vice-Président de la CCPC, Alexandre Piétin, gérant du Pom's et M. le maire.

Voirie

Compte-Rendu de la commission par M. Daniel BLU, adjoint au maire, en charge de la voirie :

- **Difficulté de sortie lotissement des Frênes**
stationnement et vitesse : Proposition d'installer 2 écluses avec balises, des panneaux sens prioritaire, pour réduire la vitesse sur la route de Chérancé.
- **Rue des Magnolias**
Manque de stationnement en face l'espace enfance :
Proposition de déplacer le sens interdit après la zone de stationnement, que le car stationne devant l'école
Jessicka Lucien informe que les parents stationnent tout le long de la rue des Magnolias lorsque les enfants sortent de l'école.
Dominique Mounier propose que les parents qui habitent dans le bourg viennent à pied ou en vélo récupérer les enfants.
Laëtitia ROUEIL propose de faire passer la piste cyclable derrière les habitations de la Grande Rue et l'école (passage de la voie piétonne) pour permettre de garder du stationnement en face l'espace enfance.
- **Lotissement St Jean** : Enlever le panneau cédez le passage qui ne sert à rien
- **Lotissement des frênes** :
Les arbres qui sont sur le trottoir gênent les piétons. Plutôt que de les supprimer, il est proposé de faire un marquage sur la route pour faire passer les piétons, de réaliser une émulsion sur les trottoirs.

- **Sortie du Coudray (piétons –vélos) :**
Créer une voie douce du carrefour du Coudray vers le bourg- Acquisition de terrain à prévoir
- **La touche Eperon :**
Limite du domaine public matérialisée par un muret et un portail
Le devis de bornage sera adapté suivant la demande de la commune .
- **Travaux de busage à la Bergerie :** semaines 38 et 39

Curage des lagunes

- Epandage de boues en septembre
- Courrier envoyé aux agriculteurs : 4 réponses à ce jour.

Affaires scolaires : Conseil d'école de juin

- Effectifs 60 élèves environ dont 24 en maternelle, CP/CE1/CE2 19 – CE2/CM1/CM2 17
- Equipe enseignante + 1 mi-temps pour la classe de maternelle
- Activité voile
- Portes ouvertes en mars en 2024
- Moment de partage et souvenirs en rapport avec la fermeture de l'école de Mée
- Demande d'une voile d'ombrage au-dessus du bac à sable

Matériel

- Alain MAUNIER, adjoint au maire propose de faire une étude pour changer le tracteur tondeuse John DEER acheté en septembre 2019 pour valeur 31 180 € H.T – Il explique que les délais de livraison sont très longs, et qu'il y a moins de pannes sur du matériel neuf. Une reprise sera demandée sur l'ancien matériel.

Cérémonies anciens combattants

- Portage des drapeaux : prévoir d'aider les anciens combattants pour porter les drapeaux : à voir avec le foyer des jeunes s'il y aurait des volontaires

Mutuelle communale

- Suite proposition Emmanuel Deroin, courtier – Le maire informe qu'il proposait d'adhérer à la Mutuelle Sambo en faveur des habitants. Cette proposition n'est pas retenue.

Projet CHARAL à la Monneraie des Landes : M. le maire informe que les travaux vont bientôt commencer : Local équarissage – Station de lavage - Clôture et portail- La mise en service est prévue à l'automne.

Dates à retenir :

- Conseils municipaux : Jeudi 7/09/23 – Jeudi 12/10 -
- Commission :ILLUMINATIONS : Jeudi 13/07 à 20H
- Vendredi 21/07 : Clôture opération argent de poche à 18h30
- Jeudi 3/08 : Soirée ALSH à 19H
- Vendredi 1^{er} septembre à 16H45 à l'école : Réunion de pré-rentree
- Mardi 5/09/23 à 20h : Réunion commission communication
- RDV Sénatoriales : Guillaume Chevrollier – 11/09 à 11h Antoine Caplan- Le 13/09 à 9H Elisabeth Doisneau
- Samedi 28/10: Inauguration entrée de bourg
- Spectacle saison culturelle de la CCPC en février 2024

Clôture de séance à 23h50

Le maire
Vincent RESTIF

Le secrétaire
Dominique TUSSEAU